

D'ATHANASE KIRCHERE. 225

ver, & dans toutes les saisons de l'année des fruits recents de toutes les Provinces de l'Inde, & de tout ce qui se cueillit dans les trois zones, dont nous avons parlé. Où est-ce disje, qu'on trouvera un Roy si heureux que celuy-cy, & qui puisse voir à sa table des fruits de la zone torride, comme des poires, des pommes, des coings, de granades, de cytrons, de pesches, de cerises, de prunes, & enfin de toute sorte de fruits qui se trouvent en abondance dans la temperée, & où est-ce enfin qu'on trouvera un Prince, qui puisse avoir tout ce qui peut satisfaire le desir, & la curiosité d'un souverain, touchant les fruits, les animaux, &c. comme a celuy-cy. N'a-t'il pas tout ce qu'il y a de rare & de merveilleux, de delicat & de delicieux dans le grand pays de la Tartarie, aussi bien que dans ses mers? L'Orient de son Empire ne luy donne-t'il pas les pierres precieuses, & les autres raretés qui sont dans les pais esloignés, comme les espiceries,

les bois precieux pour son usage & son delice, & à qui enfin rien ne manque pour son gout & pour les douceurs de la vie; En quoy je reste tout à fait estonné de ce que Dieu a accordé tant de graces à un Empire si fort adonné à l'Idolatrie & au culte des faux Dieux, & lequel est si pollué par les actions infames de la chair & du sang. Que si vous desirés d'en sçavoir la raison, je vous diray que c'est un secret de la providance de Dieu, qu'il faut plustost admirer qu'en rechercher les causes, si vous n'aymés mieux estre de ce sentiment, que comme Dieu est si bon, qu'il fait reluire son soleil aussi bien sur les mauvais que sur les bons, & que sa justice veüt recompenser les personnes (qui doivent estre damnées après leur mort) des actions pieuses & bonnes qu'elles feront pendant leur vie, elle leur a donné ce lieu, qui est un paradis, pour les recompenser en ce monde; afin de les punir eternellement en l'autre.

Pourquoy Dieu a voulu favoriser si fort la Chine, qui est infidelle.

CHAP. II.

De la discipline Politique des Chinois.

QUoyque j'aye desja traité quelque chose de la Politique des Chinois, j'ay creu qu'il seroit tres à propos de mettre icy quelques remarques sur ce sujet, qui sont dignes d'admiration, principalement pour les curieux. Le Roy donc est le Maistre, le Seigneur & l'unique Souverain de la monarchie, & tout l'Empire despend si fort, & est si fort soumis aux ordres de ce chef, que pas un homme de cet Estat ne peut rien faire sans son consentement & son adveu. Le Throsne est hereditaire; de sorte que les enfans succedent au Pere, & les plus proches tiennent lieu d'enfans, quand il ny en a pas: la coustume est, que quoyqu'il n'y ait qu'un seul Roy Souverain, on donne neantmoins le mesme titre à tous les freres, à tous les Princes du sang, & mesme à ceux qui

le font par alliance, ou à qui on baille des Provinces à gouverner, avec cette limitation de pouvoir, qu'ils ne peuvent prendre qu'un certain revenu que le Roy leur determine, estant obligés de porter le reste dans le thesor public du Roy & dans le lieu destiné pour les finances de l'Estat. Il y a six tribunaux devant lesquels on decide toutes les affaires, selon la justice & la raison, & qui jugent de toutes les causes civiles, comme celles qui regardent les magistratures, les rentes, les coustumes, les milices, & les bastiments publics. Il y a aussi des cours particulieres pour les crimes, lesquelles ont leurs officiers & leurs Prefidants qui jugent en dernier ressort de toutes choses. Le Roy a ses Conseillers & ses Assesseurs qu'on appelle *Colaos*. Ceux-cy tiennent le premier rang apres

Il y a six Tribunaux.

Ff le

La Monarchie de l'Empire de la Chine.